

Tadla-Azilal : vers la création de 200 unités de production au niveau du pôle de l'industrie alimentaire

La réalisation est prévue durant les 3 derniers mois de 2010 avec un coût de 3 milliards DH

Edition du 15 avril 2010

La région de Tadla-Azilal ambitionne de créer 200 unités de production au niveau du pôle de l'industrie alimentaire, en vue de développer la compétitivité de la Région, valoriser le secteur agricole et promouvoir les secteurs du Tourisme, du Commerce, des Services et des transports.

Ces unités industrielles modernes, dont la réalisation est prévue durant les trois dernier mois de l'année 2010 avec un coût de 3 milliards DH, concernent notamment la transformation d'une gamme de produits d'espèces végétales et animales, comme par exemple l'olive, les légumes, les agrumes, le lait et la viande rouge et blanc.

Selon le Centre Régional d'Investissement (CRI) de Beni Mellal, ces projets, qui seront réalisés sur une superficie totale de plus de 244 hectares, pourraient contribuer activement à la création d'environ 5000 postes d'emploi fixes et à l'augmentation des revenus fiscaux dépassant les 194 millions DH.

Ce projet a coûté, depuis son lancement, une enveloppe de 850 millions DH. 55 millions dh sont destinés à l'acquisition de l'assiette foncière, 650 millions DH sont alloués à l'aménagement de l'intérieur de la zone et 145 millions DH pour aménager de son extérieur.

La superficie bâtie réservée à ce projet est répartie en six pôles divers, à savoir le pôle de l'industrie (165 hectares), celui de l'innovation, de la formation et des réseaux (13 ha), le pôle de la logistique (20 ha), celui du commerce (23 ha), le pôle des services (7 ha), ainsi que le pôle du développement et de commercialisation (7 ha).

Le pôle de l'industrie alimentaire, qui sera réalisé fin 2014, est l'un des six pôles de l'industrie alimentaire existant au Maroc et qui s'inscrivent dans le cadre de la Charte Nationale pour l'Emergence Industrielle.

Le pôle est fondé sur une stratégie de développement adoptée par le ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies, en partenariat avec le Conseil de la Région et le CRI.

La mise en place du pôle est dictée à la fois par le contenu du Plan Maroc Vert et le Plan Agricole Régional de la région Tadla-Azilal, dont l'accord de la mise en œuvre a déjà été signé.